

PLAN D'ACTION 2009-2010



www.csfl.qc.ca

2009-10-20

Table des matières

Présentation	5
Axes de développement 2009-2010	6
<i>L'accompagnement du personnel</i>	6
<i>L'enrichissement des parcours scolaires</i>	6
<i>Le développement de la compétence dans l'accompagnement des élèves HDAA</i>	7
<i>Le déploiement de mesures visant le partage d'expertise, la continuité et l'intégration des services</i>	8
Synthèse des coûts de réalisation du plan d'action 2009-2010	9
Annexe I : Planification stratégique 2008-2013	10
Annexe II : Schéma de la planification stratégique 2008-2013	12

Présentation

L'an dernier, la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a adopté sa seconde planification stratégique quinquennale de développement pour les années 2008 à 2013. Nous avons alors retenu trois grandes orientations interpellant l'ensemble des acteurs de l'organisation : la réussite et la persévérance des élèves jeunes et adultes, l'intégration et le soutien en classe des élèves éprouvant des besoins particuliers, ainsi qu'un modèle de services intégrés et d'accompagnement continu de ces élèves durant tout leur parcours scolaire.

Ces orientations s'inscrivent en lien direct avec les plans de réussite de nos établissements et s'harmonisent parfaitement avec les plans d'action ministériels concernant la persévérance, l'amélioration du français et les saines habitudes de vie, le plan d'action visant à contrer la violence, et la stratégie gouvernementale *Agir autrement*.

Pour transposer ces orientations en résultats concrets, nous les avons traduites en un plan d'action annuel. Nous y privilégions quatre axes de développement qui permettront l'atteinte de nos objectifs par l'entremise de l'accompagnement du personnel, l'enrichissement des parcours scolaires et le développement de la compétence dans l'accompagnement des élèves HDAA, le déploiement de mesures favorisant le partage d'expertises, la continuité et l'intégration des services.

Ce document constitue le second plan d'action découlant du nouveau plan stratégique, celui qui donnera le ton à nos réalisations pour l'année scolaire 2009-2010. Il est aussi teinté des changements relatifs à la Loi 29 qui prévoit la mise en place, dans les prochains mois, d'une convention de partenariat entre la Commission scolaire et la Ministre ainsi que d'une convention de gestion et de réussite entre chacune de nos écoles et la Commission scolaire.

Le plan d'action 2009-2010 a été élaboré par la direction générale de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, de concert avec le personnel cadre des différents services. Il identifie les moyens et les mesures privilégiés durant cette année scolaire pour soutenir la réussite de tous, correspondant à la progression du développement des compétences de l'ensemble des membres de notre communauté apprenante : élèves jeunes, adultes et membres du personnel.

Globalement, nous y consacrerons collectivement un budget spécial de 305 000 \$ pour la réalisation de 22 projets, sans compter les budgets provenant du MELS. L'importance des engagements budgétaires de la Commission scolaire, l'implication financière des écoles et des centres (85 000 \$) et celle des services éducatifs (40 000 \$) démontrent tout le sérieux que nous accordons à cette démarche. À nous maintenant de nous mobiliser et de nous engager dans l'atteinte de résultats tangibles!

Serge Pelletier
Directeur général

Axes de développement 2009-2010

L'accompagnement du personnel (orientations I, II, III)

En fonction de la collecte des besoins en formation continue et des priorités de la planification stratégique 2008-2013.

Les moyens en continuité

- La poursuite de l'accompagnement des directions d'école.
- La poursuite des activités d'animation, de soutien et d'accompagnement du personnel.
- La continuité du programme d'accueil et d'intégration du nouveau personnel dans les secteurs jeunes et adultes, de concert avec les services et les directions d'établissement.
- Le développement d'un plan intégré de formation continue visant l'adoption d'un tronc commun pour l'ensemble des catégories de personnel.
- La poursuite du modèle des enseignants accompagnateurs.

Un budget de 70 000 \$ est prévu pour la mise en place de ces moyens.

Les nouveaux moyens

- Soutien financier particulier de la Commission scolaire pour poursuivre l'implantation du curriculum au deuxième cycle du secondaire.

Un budget de 30 000 \$ est prévu pour la mise en place de ce moyen, dont 20 000 \$ à partir des budgets des Services éducatifs et 10 000 \$ provenant du budget de fonctionnement de la Commission scolaire.

- Accompagnement du personnel dans l'appropriation et l'expérimentation du nouveau curriculum prévu pour la formation générale des adultes, à partir du budget dévolu par le MELS.

L'enrichissement des parcours scolaires (orientation I)

En relation avec le Renouveau pédagogique, les orientations ministérielles et la planification stratégique 2008-2013.

Les moyens en continuité

- La poursuite des projets pédagogiques particuliers (60 000 \$).
- Le soutien des milieux dans l'approche *École en santé*, par la formation et l'accompagnement de l'ensemble du personnel dans les dossiers de l'éducation à la sexualité et de la toxicomanie (mesure MELS).
- La poursuite des mesures d'accompagnement visant la mise en place ou la continuité des parcours de formation axés sur l'emploi et les métiers semi-spécialisés.

- Le soutien du déploiement dans les écoles et les centres du plan d'action ministériel sur l'amélioration de la qualité du français (mesure MELS).
- Le soutien du déploiement dans les écoles et les centres du plan d'action de la politique culturelle de la Commission scolaire (15 000 \$).
- L'an deux du plan triennal d'achat à frais partagés de matériel favorisant la lecture, en soutien à l'enseignement de l'anglais langue seconde (40 000 \$).

Un budget de 115 000 \$ est prévu pour la mise en place de l'ensemble de ces moyens.

Les nouveaux moyens

- En lien avec l'approche *École en santé*, bonification du soutien aux écoles et aux centres dans l'application des plans d'action pour contrer la violence et l'intimidation dans les écoles et les centres, et intégration de ces aspects à la politique-cadre sur les saines habitudes de vie.
- Projet-pilote d'anglais intensif au troisième cycle du primaire à l'école Saint-Clément.

Le budget prévu pour la mise en place de ces moyens découle des mesures du MELS et du budget régulier de la Commission scolaire.

Le développement de la compétence dans l'accompagnement des élèves HDAA (orientations II et III)

À la lumière de l'analyse des besoins et des échanges, des priorités identifiées dans le plan stratégique de la Commission scolaire et en lien avec la révision du cadre général des services éducatifs.

Les moyens en continuité

- La révision du programme des services éducatifs complémentaires.
- La consolidation de l'approche sectorielle du travail pour optimiser la réponse aux besoins de la clientèle EHDAA.

Un budget de 10 000 \$ est prévu pour la mise en place de ces moyens.

Les nouveaux moyens

- Rédaction du cadre organisationnel des services aux élèves HDAA.
- Priorisation de la formation en lien avec le développement des compétences d'accompagnement des élèves HDAA dans le cadre du programme de formation continue.

Un budget de 5 000 \$ est prévu pour la mise en place de ces moyens.

Le déploiement de mesures favorisant le partage d'expertise, la continuité et l'intégration des services (orientations I, II et III)

Optimisation du travail des ressources pour bien répondre aux besoins de la clientèle.

Les moyens en continuité

- La poursuite des partenariats établis avec les parents et les organismes institutionnels et communautaires du milieu.
- Le déploiement du concept des écoles éloignées en réseaux « CEFRIO » sur le territoire de la Commission scolaire (mesure MELS).

Les nouveaux moyens

- La continuité de services des secteurs jeunes-adultes-FP afin d'améliorer la diplomation et la qualification des élèves :
 - En attribuant des mandats spécifiques à un conseiller d'orientation et à une direction adjointe pour accompagner les écoles et des centres.
 - En rendant disponible une somme de 75 000 \$ pour soutenir des projets concertés de lutte au décrochage.

Ce budget provient à parts égales des écoles secondaires, des centres et de la Commission scolaire.

- Le développement et l'expérimentation des services de formation à distance en réseau, de co-enseignement et de visioconférence (cinq salles de visioconférence seront opérationnelles).

Synthèse des coûts de réalisation du plan d'action 2009-2010

Actions privilégiées	Moyens	Coûts associés
L'accompagnement du personnel		
	Les moyens en continuité	70 000 \$
	Les nouveaux moyens	30 000 \$
L'enrichissement des parcours scolaires		
	Les moyens en continuité	115 000 \$
	Les nouveaux moyens	Mesure MELs et budget régulier de la CSFL
Le développement de la compétence en accompagnement des élèves HDAA		
	Les moyens en continuité	10 000 \$
	Les nouveaux moyens	5 000 \$
Le déploiement de mesures favorisant le partage d'expertise et l'intégration des services		
	Les moyens en continuité	Mesure MELs et budget régulier de la CSFL
	Les nouveaux moyens	75 000 \$
Total	Budget plan d'action annuel 2009-2010	305 000 \$
	Dont :	180 000 \$: CSFL 85 000 \$: Écoles et centres 40 000 \$: Services éducatifs

Persévérance, réussite et qualification des jeunes et des adultes

Orientation I : Persévérance, réussite et qualification de tous nos jeunes et adultes, et en particulier des garçons, dans des parcours scolaires enrichis et des voies de formation diversifiées.

- Enjeu

Mettre en œuvre un système de formation flexible et diversifié permettant d'accroître la persistance scolaire, l'enrichissement de l'environnement scolaire, la valorisation de la formation professionnelle afin de diminuer l'abandon, particulièrement chez les garçons.

- Résultat visé

Une société plus instruite, des jeunes en santé et plus éveillés culturellement, une diminution des retards scolaires au primaire, une augmentation du nombre de jeunes diplômés et une réduction du décrochage scolaire des garçons.

- Objectif 1

Enrichir le parcours scolaire, soutenir les approches pédagogiques novatrices et les projets significatifs permettant de maintenir la motivation scolaire.

- Objectif 2

Prévenir l'échec et l'abandon dès le premier cycle par des actions et la formation continue.

- Objectif 3

Développer de nouvelles voies de formation professionnelle.

- Objectif 4

Valoriser la place de l'école dans la vie des jeunes et la culture de la formation continue dans la vie des adultes.

- Objectif 5

Inciter les intervenants à interpréter et à comprendre efficacement les besoins des jeunes et des adultes avec qui nous devons travailler, en plus de les soutenir et de leur fournir le développement pédagogique nécessaire à une réponse adéquate à ces besoins.

Orientation II : L'intégration et le soutien des élèves éprouvant des besoins éducatifs particuliers.

- Enjeu

Éliminer l'exclusion et permettre aux élèves de vivre une intégration scolaire propice à leur développement global.

- Résultat visé

En 2013, davantage d'élèves HDAA seront intégrés en classes régulières. Le bilan de cette intégration sera positif.

L'environnement de la classe et de l'école sera enrichi pour soutenir cette intégration menant les élèves HDAA à la qualification ou à la diplomation.

- Objectif 1

S'assurer de l'application de la Politique de l'adaptation scolaire en regard de l'intégration des enfants en difficultés d'adaptation et d'apprentissage dans les classes régulières.

- Objectif 2

Développer l'habitude de la mise en commun, du partage de l'information et de la pratique réflexive dans la recherche de solutions.

Orientation III : Le développement d'un modèle de services intégrés et d'accompagnement continu d'un cycle à l'autre, d'un ordre d'enseignement à l'autre, durant tout le parcours scolaire d'un élève.

- Enjeu

Suivre en continu l'évolution des élèves, les accompagner en s'assurant du transfert de l'expertise, adapter les stratégies d'intervention en mode continu, éviter la stagnation dans le parcours et contrer l'abandon scolaire.

- Résultat visé

Formation d'équipes solidaires de la réussite, recours à des experts du suivi continu des élèves et soutien à la réussite des parcours scolaires.

- Objectif 1

Développer une culture de collaboration entre les intervenants, l'enfant et les parents pour situer l'élève dans un projet continu de développement.

